



Camping les Chaumes \*\*  
La Tonnelle 86, chemin de la Rive - 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS  
Tél : 02 51 58 85 11 - Port 06 87 90 50 49  
E-mail : camping.leschaumes@orange.fr

### **CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION**

1. La réservation de location de mobil-home doit être accompagnée d'un chèque d'arrhes d'un montant égal à 1/3 du total du séjour. Pour la réservation d'emplacement, les arrhes seront de 50 €.
2. Le solde de la location sera payable à l'arrivée ainsi que 2 chèques dont un de 250 € pour la location et un de 50 € pour le ménage, ils vous seront rendus le jour de votre départ après état des lieux par le propriétaire.
3. A condition que la location soit encore libre, la réservation sera effective après envoi de notre accusé de réception des arrhes et du coupon ci-dessous.
4. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.
5. En cas d'annulation :
  - Plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, une somme de 30 € sera retenue sur les arrhes.
  - Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, les arrhes seront conservées.
  - Passé un délai de 24 heures à compter du jour d'arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard et de sa nouvelle date d'arrivée, nous nous réservons le droit de relouer le mobil-home, les arrhes étant conservées à titre d'indemnité.
6. Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé quelle qu'en soit la raison.
7. Les clients sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché à l'accueil du camping. Les visiteurs devront être déclarés à leur arrivée et pourront être admis après autorisation de la direction.
8. La direction se réserve le droit de refuser ou d'expulser quiconque causerait des nuisances.
9. Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'instance des Sables d'Olonne.
10. En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

CM2C - Le Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice - 14 rue saint Jean  
75017 PARIS